



SOUSCRIPTION RENCONTRE NATIONALE ST ETIENNE 2018

Le Conseil national a voté le financement, en totalité, de la Rencontre nationale 2018 par :

- la contribution financière des délégués participants,
- une souscription.



Mais, qu'est ce qu'une souscription ? (Wikipédia)

« La **souscription** est l'engagement pris par un particulier de fournir à une date convenue une somme d'argent pour le **financement** d'une **œuvre** ou d'une entreprise en cours de préparation. Elle garantit le créateur d'un retour financier qui peut le motiver à aboutir un travail qu'il aurait autrement abandonné ».

Forme de la souscription

Cette souscription passe par la mise à disposition à l'ensemble des membres du mouvement, qui ont la responsabilité de les proposer largement autour d'eux, de « billets à gratter ». Ainsi, ils rendent visible notre mouvement et apportent leur soutien à l'organisation de la Rencontre nationale, que les finances nationales du mouvement ne pourraient supporter.

L'enjeu est important. Le budget prévisionnel de la Rencontre nationale étant établi sur la base du nombre de membres que compte le mouvement, il est essentiel que chaque équipe, chaque membre comprennent l'importance de la démarche et en deviennent acteur. **Le lancement de cette campagne, la mise en valeur du rôle de chacun dans le résultat attendu en feront la réussite.**

MODALITES PRATIQUES

1. Billetterie

Les billets, au prix unitaire de 2 € se présentent par planche de 10, soit 20 € la planche.

2. Modalités financières

a) Dotation initiale

Chaque CD se voit remettre une planche de 10 billets, par membre cotisant.

- 25 % du produit de la vente de ces billets reviendront au CD et lui permettront de financer les dépenses de la délégation pour la Rencontre nationale,
- 75 % seront affectés au budget national de la Rencontre Nationale

b) Planches supplémentaires

Chaque CD a la possibilité de demander **des planches supplémentaires**.

Il recevra alors 75 % du produit de la vente

25 % seront affectés au budget national de la Rencontre Nationale.

Le CD en effectuera le règlement « à la commande ». Leur expédition se fera dès réception du règlement des 25 % dus par le CD (sous réserve bien entendu du règlement des 75 % du montant dû au titre des planches reçues initialement).



IMPORTANT :

Afin de garantir l'équilibre du budget de la Rencontre nationale, il ne peut être envisagé de retour d'invendus.

Les difficultés éventuellement rencontrées dans les équipes seront gérées collectivement par le CD (voire la région).

3. La diffusion des billets

Chaque CD nomme un responsable.

Cela peut être l'occasion de mettre en responsabilité une copine, un copain qui mettra ses compétences au service de cette démarche et :

- donnera du temps de septembre 2017 à février 2018 pour cette campagne,
- communiquera son dynamisme aux équipes et qui saura les soutenir et les relancer,
- assurera le suivi et la centralisation des remontées financières des équipes, en lien avec le CD.

Le national mettra à votre disposition un fichier (format excel), qui facilitera :

- la gestion de la diffusion des planches de billets aux secteurs et aux équipes,
- la gestion et le suivi des règlements.

4. Les lots

Les lots sont de trois types :

- un petit lot pour chacune des planches de 10 billets,
- des lots de valeurs identiques répartis au niveau des régions, en fonction du nombre de cotisants,
- des lots plus importants répartis au niveau national.

La méthode utilisée garantit une répartition équitable des lots sur l'ensemble des planches (dotation initiale et planches supplémentaires), et les probabilités de gagner sont égales dans toutes les régions.

Les petits lots (stylos et bloc notes) seront remis à chaque CD en même temps que les planches de billets de tombola.

Les autres lots (livres, CD, jeux de cartes) seront disponibles dès le mois de septembre et seront acheminés sur les CD soit par voie postale, soit par les ressources internes au mouvement (élu au Conseil National, secrétaires nationaux). Les gros lots seront remis seulement sur présentation des billets gagnants.

5. Les remontées financières

Chaque CD renvoie au national la somme due au titre de la souscription, selon le calendrier suivant :

- **20 décembre 2017 : règlement de 50 % de la somme due**, afin de disposer de la trésorerie nécessaire pour faire face aux premières dépenses de la Rencontre nationale.
- **20 mars 2018 : règlement du solde de la somme due**, pour honorer les dépenses de la Rencontre Nationale et parvenir à l'équilibre du budget.

Exemple

Le CD reçoit 180 planches de 10 billets = 3 600 € (1 800 billets à 2 €)

- Somme à conserver et à inscrire dans le budget diocésain de la Rencontre nationale = 900 € (soit 25 % de 3 600 €)
- Somme à remonter au national = 2 700 € (75 % de 3 600 €)
 - . 1 375 € en décembre 2017 (50 % de 2 700 €)
 - . 1 375 € en mars 2018 (50 % de 2 700 €)

Les règlements sont gérés par chaque CD, en lien avec le responsable de la souscription qui veillera autant que possible, à ce qu'aucun règlement ne soit adressé au national directement par les équipes ou les membres des équipes.

Les chèques sont à établir à l'ordre de l'ACO et **doivent impérativement porter au dos la mention « CD de - Souscription St Etienne 2018 ».**

6. Calendrier

Il est essentiel pour le dynamisme et la réussite de la souscription, qu'elle se vive sur quelques mois.

Voici donc un calendrier défini de septembre 2017 à mars 2018.

- **Septembre 2017** : remise des billets et petits lots à chaque CD.
- **Fin octobre** : chaque CD communique au National le nom et l'adresse du responsable de la souscription pour le CD ainsi qu'une adresse mail pour la diffusion du fichier Excel à finances@acofrance.fr.
- De septembre 2017 à mars 2018 : vente des billets par les équipes
- **Avril 2018** : bilan de la campagne « souscription RN » au conseil national.

Remontées financières (voir § 5.)

- **20 décembre 2017** : règlement de 50 % de la somme due
- **20 mars 2018** : règlement du solde de la somme due.

7. Coordonnées

Pour la remontée financière

Pour des informations ou précisions

ACO

Souscription

7, rue Paul Lelong - 75002 Paris

Contact : finances@acofrance.fr

Tél. 01 42 36 84 48